

Cours de MIXED MEDIA

avec Corinne ROLLET

Réinscription

Nouvelle inscription

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Tél :

Email :

Mode de paiement : Chèques Espèces Chèques-vacances Dispositif « Sortir »

Nombre de chèques fournis : chèques

Montant du Chèque 1 : Septembre (minimum 110€*) *obligatoire pour réserver votre place

Montant du Chèque 2 : Octobre

Montant du Chèque 3 : Novembre

Autorise la publication de photos et d'images (ex : sur la page FB de l'association ou le site Artcocofolies.com) sur des affiches ou dans les journaux Pas de publication

FICHE D'INSCRIPTION – ANNEE 2021 – 2022

Adulte/Enfant	Type	Jours	Périodicité	Horaires	Tarif			Total
					Cours	Matériel	Adhésion	
Adulte	Multi techniques et support	Mercredi	Hebdomadaire 2h	18h45 - 20h45	300€	/	15€	315€

Votre inscription ne sera validée qu'une fois l'inscription et le chèque reçus.

Modalités d'inscription et de règlement

Les tarifs suivants sont valables pour l'année 2021-2022 avec la possibilité de réaliser un cours d'essai avant engagement. Le règlement devra être effectué au plus tard lors du 2ème cours. Cependant, toute inscription ne pourra être validée qu'une fois la fiche d'inscription et le paiement reçu. Une inscription valide le créneau réservé, dans la limite des places disponibles. L'association se réserve le droit d'annuler un créneau s'il y a moins de 6 personnes inscrites.

DETAIL DU TARIF :

- **Adhésion à l'association : 15€**
- **Cours annuels :**
 - **Cours annuels adultes ou lycéens** de 2h (pour 30 cours) : 300€
- **Matériel** : 0€ pour le matériel complémentaire fourni, nécessaire à la réalisation de certains projets.

L'adhésion à l'association HERMMICRAFT est obligatoire. Pour les membres d'une même famille, 5% de réduction sur les montants des cours pourront être accordés à partir de la 2ème inscription (10 % pour la 3ème et les suivantes).

Le règlement est à faire par chèque à l'ordre de Hermmicraft. Il est également possible en espèces, en chèques vacances, ou dans les conditions et au tarif définis dans le cadre du dispositif Sortir. (*)

Possibilité de régler les cours en une seule fois ou plusieurs. Il est possible de remettre trois chèques au démarrage, qui seront débités avec un mois de décalage au cours du premier trimestre.

Une facture pourra être délivrée sur demande.

Les cours auront lieu à l'**Hermitage (35)**, salle d'Arts plastiques de la Commanderie

Cas particulier des Journées et Week-ends 100 % créatifs

Ces journées exceptionnelles ne sont pas comprises dans le prix des cours annuels. Toute participation en dehors d'une inscription aux cours annuels hebdomadaires, requiert dans tous les cas l'adhésion à l'association. Le prix de la journée sera fixé en fonction du projet.

(*) L'adhérent doit disposer de la carte Sortir, délivrée par Rennes métropole. Plus d'infos sur le site: <http://www.sortir-rennesmetropole.fr/>